

par ses humbles services. " Oh ! comme le divin Maître accomplit littéralement sa recommandation, lorsque, à la Cène, avant d'instituer le sacrement de l'Eucharistie, il se mit à laver les pieds de ses apôtres. Pour s'acquitter de ses charges dans l'esprit de Jésus, il faut ne pas y voir et surtout ne pas y chercher un moyen d'être honoré et de faire la loi aux autres, mais bien l'occasion de servir les autres pour l'amour de Jésus-Christ. Après avoir demandé et obtenu par trois fois de saint Pierre qu'il l'aimât plus que les autres, le Sauveur le chargea plus que tous les autres à la fois, et lui dit : " Pais mes agneaux, pais mes brebis." Oui, il faut beaucoup aimer Jésus, quand on est en charge, pour ne trouver dans ce qui élève qu'un motif de mieux pratiquer l'humilité, le dévouement et l'obéissance, car un véritable Supérieur a autant de maîtres qu'il a de sujets, devant se faire tout à tous, à l'exemple de l'Apôtre, pour les gagner tous à Jésus-Christ. Mais les Supérieurs, les *Ministres*, doivent s'encourager au souvenir de cette prière toute-puissante adressée par le Fils au Père : "*Père, je veux que là où je suis, là soit aussi mon Ministre.*"

*Les charges dureront trois ans.* Les constitutions du Tiers-Ordre autorisant les réélections, les charges peuvent en pratique s'étendre bien loin au delà d'un triennat. Toujours est-il que les *Ministres* doivent être heureux de rentrer dans les rangs des simples Tertiaires, lorsque le temps de leur supériorité est expiré. On comprendrait bien moins la conduite du Tertiaire qui se cramponne, habilement ou non, à son rang de préséance et d'honneur dans la Fraternité, que celle du Tertiaire qui refuse, sans motif, les charges qui lui sont imposées. De tels exemples ne doivent jamais se donner dans le Tiers-Ordre. Ce serait bien mal comprendre la vie religieuse, l'esprit du Séraphique Père et celui de Notre-Seigneur, que de ne pas quitter sans peine des charges qu'on a dû accepter par sacrifice. Inutile de rappeler à ceux qui, après avoir été au premier rang dans la Fraternité, ne sont qu'à un rang secondaire ou même au dernier, qu'ils doivent se garder avec le même soin ou de dicter leurs ordres à ceux qui tiennent en main le gouvernail, ou de refuser de donner leur coopération et leurs conseils, quand ils sont requis pour le bien commun, sous l'influence d'un amour-propre froissé que l'on a peine à s'avouer à soi-même. Notre Seigneur préserve à jamais nos Fraternités de semblables petitessees !